



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas
Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928
Site Internet : www.icj-cij.org

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2007/28
Le 23 novembre 2007

Souveraineté sur Pedra Branca/Pulau Batu Puteh, Middle Rocks et South Ledge (Malaisie/Singapour)

Fin des audiences publiques

La Cour prête à entamer le délibéré

LA HAYE, le 23 novembre 2007. Les audiences publiques en l'affaire relative à la Souveraineté sur Pedra Branca/Pulau Batu Puteh, Middle Rocks et South Ledge (Malaisie/Singapour) se sont achevées aujourd'hui. La Cour entamera à présent son délibéré.

Durant les audiences, ouvertes le 6 novembre 2007 au Palais de la Paix, siège de la Cour, la délégation de la Malaisie était conduite par S. Exc. M. Tan Sri Abdul Kadir Mohamad, ambassadeur en mission extraordinaire, agent. La délégation de Singapour était conduite par S. Exc. M. le professeur Tommy Koh, ambassadeur en mission extraordinaire, agent.

L'arrêt de la Cour sera rendu au cours d'une séance publique dont la date sera annoncée ultérieurement.

Conclusions finales des Parties

A l'issue des audiences, les agents des Parties ont présenté les conclusions finales suivantes à la Cour :

Pour la Malaisie :

«Conformément au paragraphe 2 de l'article 60 du Règlement de la Cour, je prie respectueusement la Cour de dire et juger que la souveraineté sur

- a) Pedra Branca/Pulau Batu Puteh ;
- b) Middle Rocks ;
- c) South Ledge,

appartient à la Malaisie.»

Pour Singapour :

«Le Gouvernement de la République de Singapour prie la Cour de dire et juger que :

- a) la République de Singapour a souveraineté sur Pedra Branca/Pulau Batu Puteh ;
- b) la République de Singapour a souveraineté sur Middle Rocks ; et
- c) la République de Singapour a souveraineté sur South Ledge.»

Les comptes rendus des audiences tenues du 6 au 23 novembre 2007 figurent sur le site Internet de la Cour (www.icj-cij.org). Pour l'historique de la procédure, il convient de se reporter au communiqué de presse n° 2006/38 en date du 16 novembre 2006.

Département de l'information :

Mme Laurence Blairon, secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)
MM. Boris Heim et Maxime Schoupe, attachés d'information (+31 (0)70 302 2337)
Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)